Magny-les-Hameaux lauréate du Trophée "Les cimetières naturels"

Le vendredi 18 mars 2022, Magny-les-Hameaux a été lauréate, dans sa catégorie (Ville de 6 001 à 15 000 habitants), pour le Trophée "Les cimetières naturels" dans le cadre du label départemental des villes et villages fleuris.

Le cimetière naturel de l'Orme au Bergé a été récompensé le vendredi 18 mars 2022 par un jury départemental.

Ce prix, organisé dans le cadre du Label départemental des villes et villages fleuris, distingue les villes qui ont une démarche en faveur de la biodiversité.

Magny-les-Hameaux ne ménage pas ses efforts : zéro phyto, haies bocagères olfactives, gazon de placage, prairies fleuries, conservation des pins en cépée, taille raisonnée, lutte biologique avec l'installation de nichoirs pour lutter contre la chenille processionnaire... ont été très appréciés des membres du jury.

Les membres du jury ont voulu mettre en avant une réalisation où la biodiversité est préservée et favorisée, entièrement pilotée par des équipes municipales.

Félicitations à l'ensemble des agents des services techniques de la Ville pour leur travail en faveur de la biodiversité.

Liens utiles
Passage du jury départemental des trophées yvelinois 2021 sur la thématique des cimetières naturels